



PRÉSERVER L'AUTONOMIE

Depuis 2006, la commune a engagé une grande réflexion sur l'accompagnement de ses personnes âgées. Des services existent mais demeurent insuffisants face au vieillissement de la population. Pour favoriser le maintien à domicile, des projets voient le jour.

Maintes fois évoquée, longtemps reportée, la réforme de la prise en charge de la dépendance, ou 5^e risque, constitue depuis le début de l'année 2011 une priorité politique. L'enjeu majeur de cette réforme est de créer un droit universel à l'aide à l'autonomie. Les dispositifs existants actuellement (APA, PCH...) ne suffisant pas à répondre de façon pleinement satisfaisante aux besoins d'autonomie des citoyens. L'augmentation du nombre de personnes âgées, l'allongement de la durée de vie des personnes en situation de handicap, la diminution des aidants familiaux... Autant de phénomènes qui ne feront qu'augmenter les besoins d'aide des actes de la vie quotidienne dans les prochaines années. La commune de Riec-sur-Bélon s'est saisie de ce sujet depuis plusieurs années. En 2007, l'étude menée sur les besoins des personnes âgées riécoises a montré combien rester le plus longtemps possible à son domicile était un souhait exprimé par tous.

Un territoire bien couvert

C'est pourquoi l'équipe municipale mène une réflexion sur la meilleure manière d'accompagner ses personnes âgées. L'offre aujourd'hui présente sur le territoire des communautés de com-

L'offre du territoire



Déjà **190** personnes de plus de 85 ans à Riec-sur-Bélon en 2011

Glossaire

APA

Allocation personnalisée d'autonomie

PCH

Prestation de compensation du handicap

ADMR

Association d'aide à domicile en milieu rural. Ce réseau national de service à la personne est représenté à Riec.

CLIC

Centre local d'information et de coordination gérontologique

OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (isolation, accessibilité, adaptation handicap et dépendance...)

EHPAD

Etablissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes

COCOPAQ

Communauté de communes du pays de Quimperlé

munes de Concarneau-Cornouaille et du Pays de Quimperlé est importante : EHPAD, maisons de retraite, foyer-logement... Pour la plupart à moins de 20 km de Riec-sur-Bélon. Une situation géographique qui amène aujourd'hui l'Etat et le Conseil général à ne pas retenir la commune comme prioritaire pour abriter un nouvel EHPAD. "Nous espérons que ce constat évoluera en notre faveur dans les années à venir afin de pouvoir offrir un équipement de proximité et adapté à la grande dépendance", témoigne Sébastien Miossec, Maire de Riec-sur-Bélon. De nombreux acteurs participent déjà

Aide à domicile : des services indispensables

La Cocopaq intervient également à plusieurs niveaux : transport à la demande, portage de repas, etc. Le Centre communal d'action social (CCAS) joue également un rôle clé pour rompre l'isolement des

Aider les personnes âgées et les aidants

ainsi : organisation de repas, des retrouvailles, distribution de colis de Noël, organisation de conférences, en partenariat avec le CLIC de Concarneau, aide à l'installation de la téléassistance, etc. Le CCAS relaie également des démarches en matière d'adaptation de l'habitat telles que l'OPAH, gérée par la Cocopaq. L'objectif est de préparer le vieillissement des personnes tout en maintenant

leur participation à la vie de la commune, notamment en confortant le rôle social que peuvent être amenés à jouer les seniors au sein de la collectivité.

Proposer des modes d'hébergement adaptés
Consciente de la nécessité de proposer des logements attractifs et adaptés aux besoins des personnes âgées encore autonomes, l'équipe municipale, avec l'Office HLM Habitat 29, a imaginé un projet de nouveau lotissement. Pour ce faire, elle s'est également appuyée sur l'aide précieuse des membres du Club du troisième âge, premiers

concernés, qui ont formulé leurs attentes et leurs souhaits en matière d'habitat et de services. Situé rue de Bannalec, ce futur ensemble immobilier de 9 logements adaptés aux personnes âgées pourra répondre à une baisse de leur autonomie causée entre autre par de trop grands logements éloignés des services. L'année 2011 doit permettre de finaliser le projet et de préparer le chantier pour une réalisation en 2012. Labellisé "Bien vieillir à Habitat 29", ce lotissement comprend des logements T2 et T3, sur terrain plat, à proximité du bourg et

avec un stationnement devant chaque entrée. Tous répondront à la norme BBC (bâtiment basse consommation). Une enquête menée par Habitat 29 montre que les plus de 65 ans souhaitent des logements d'entretien facile, proches des services et intergénérationnels.

Une offre alternative

Pour mener à bien sa réflexion, l'équipe municipale a visité différentes solutions d'hébergement telles que les foyer-logements, les maisons de retraite, maisons d'accueil rural pour personnes âgées (MARPA)... et le domicile partagé qui

Vieillir et habiter dans sa ville en gardant un contact avec ses proches et l'extérieur



Le domicile partagé de Cléguer (3 500 hab.) existe depuis 3 ans. Il y a près de 40 structures semblables dans le Morbihan.

Le domicile partagé : un exemple à Cléguer (56)

De nombreuses communes du Morbihan ont mis en œuvre la construction d'un logement appelé : "le domicile partagé". Ce mode d'hébergement regroupe deux logements T5 de plain pied avec un séjour commun aux huit résidents. L'objectif est d'y accueillir des personnes âgées désorientées, souffrant de la maladie d'Alzheimer, qui en raison de leur perte d'autonomie, ne peuvent plus vivre sans l'aide d'assistant(e)s, de vie. Le rôle du personnel, présent 24h/24 à tour de rôle, est d'assister les personnes âgées, de leur offrir des moments conviviaux, des activités

occupationnelles, au travers des gestes de la vie courante, et de leur donner des repères dans le temps et l'espace, puisque leur mémoire est défaillante. "Il s'agit d'une structure chaleureuse, à taille humaine où les personnes âgées peuvent conserver aussi longtemps que possible leur autonomie dans un lieu d'habitation qu'ils considèrent comme le leur", témoigne Solange Le Roy, adjointe aux affaires sociales qui a visité cette petite unité de vie et également d'autres modes d'hébergement afin de connaître les solutions alternatives aux établissements plus classiques.

Pourquoi avons-nous choisi le label Bien vieillir ?



LOGEMENTS DE PLAIN-PIED, AUCUNE MARCHÉ...

HABITAT 29

"La population française vieillit sous l'effet ciseau de la baisse de la fécondité et du recul de la mortalité. Ce phénomène est encore plus prégnant en Finistère. Il s'écoule maintenant souvent 20 ans entre le départ à la

retraite et la perte totale d'autonomie. Durant cette période d'"inactivité valide", l'habitat autonome est possible et bien souvent préféré à l'hébergement dans une structure collective. C'est pour toutes ces raisons que nous avons décidé de mettre à disposition des demandeurs de plus de 65 ans un contrat labellisé "Bien vieillir à Habitat 29" qui garantit une habitation située à proximité des services, un logement adapté et un accompagnement spécifique."

M. Cordonnier, Habitat 29.



"PRINCIPALEMENT DES MAISONS INDIVIDUELLES AVEC 1 OU 2 CHAMBRES ET DES ESPACES EXTÉRIEURS FACILES A ENTREtenir..."

HABITAT 29



"UN CORRESPONDANT HABITAT 29 UNIQUE ET BASÉ A PROXIMITÉ. UN ACCUEIL ET UNE PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉS"

HABITAT 29

Pour obtenir plus d'informations consulter le site www.habitat29.fr, rubrique Louer un logement / Offre spécifique personne âgée

apparaît comme une solution intéressante et adaptée pour des communes de la taille de Riec-sur-Bélon. La diversification des modes de prise en charge est un des objectifs du 3^e schéma gérontologique du Conseil général "Bien vieillir en Finistère". L'accueil de jour est notamment un des modes privilégiés avec 188 places annoncées. Sur le territoire, il existe déjà l'accueil de jour de Ti Ma Bro, à Querrien et plus récemment celui de Moëlan-sur-Mer pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. L'accueil de jour répond à un besoin de répit des aidants et propose un

accompagnement aux personnes âgées, depuis la première aide, le plus souvent à domicile, jusqu'à la fin de vie, le plus souvent en établissement. Une réflexion est actuellement en cours avec l'établissement de Penanros, à Pont-Aven, pour étudier la faisabilité d'un accueil de jour itinérant. "Cela permettrait d'être au plus près des besoins des usagers locaux, d'apporter une continuité dans la prise en charge entre domicile et accueil de jour, tout en favorisant le maintien à domicile qui reste notre priorité", conclut Solange Le Roy, adjointe aux affaires sociales.

La maladie d'Alzheimer

La maladie d'Alzheimer et les maladies démentielles progressent inexorablement avec l'âge : à partir de 85 ans, une femme sur 4 et un homme sur 5 sont touchés. Les études annoncent 250 000 nouveaux cas par an, soit une prévision de 1,3 million de malades en 2020. Face à ce constat le gouvernement a lancé le plan Alzheimer 2008/2012 qui privilégie le dépistage et les traitements ainsi que l'approche sociale et médico-sociale de la maladie. Dans le pays de Quimperlé, des accueils de jour se mettent en place pour les personnes âgées de 60 ans et plus, atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés sans déficit moteur. Ouverts

en journée, ils accueillent en général 8 personnes par jour, avec 4 à 5 encadrants. Leurs objectifs : apporter un soutien à l'aidant principal, mener des activités pour préserver les aptitudes, créer un lieu de rencontre avec d'autres personnes et passer de bons moments. En valorisant une à deux fois par semaine les personnes et en soulageant leur entourage, le moment de l'entrée en maison de retraite est retardé le plus possible.

Contacts

- Ti An Heol, 6 rue Sainte Melaine - Moëlan/Mer 02 98 96 53 14
- Ti Ma Bro, 11 rue Marcel-Cado, Querrien 02 98 71 34 85